

<p style="text-align: center;"><b>Ordre du jour</b> <b>Assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2021</b></p>
---

**I. Modification des statuts**

Les statuts types des associations reconnues d'utilité publique ont été modifiés par le Conseil d'Etat dans son avis du 19 juin 2018 et rendus publics par le ministre de l'Intérieur le 6 août 2018. Afin d'être en conformité, les statuts de l'AFSR sont ainsi modifiés.

Lien vers les statuts en vigueur : <https://afsr.fr/wp-content/uploads/2021/06/Statuts-en-vigueur-signes.pdf>

Lien vers les statuts à jour des modifications proposées : <https://afsr.fr/wp-content/uploads/2021/06/Statuts-modifies.pdf>